



**ANSD**

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

# SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2008



**NOVEMBRE 2009**

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques	Bakary DJIBA
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration et des Finances	Dame DIA
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination et de Coopération Internationale	El Hadji Malick DIAME

**COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION**

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,  
Oumy DIOP, El Hadji Malick GUEYE

**COMITE DE REDACTION**

0. PRESENTATION DU PAYS	Hamidou BA
1. DEMOGRAPHIE	Fatou Bintou Niang CAMARA
2. EDUCATION	Djibril NDOYE
3. EMPLOI	Macoumba DIOUF
4. SANTE	Nalar K. Serge MANEL
5. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril NDOYE
6. AGRICULTURE	Insa SADIO
7. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
8. ELEVAGE	Insa SADIO
9. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
10. TRANSPORT	Oumy DIOP
11. TOURISME	Adama SECK
12. JUSTICE	Assane THIOUNE
13. BTP	Adama SECK
14. IHPI	Maxime NAGNONHOU
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar SECK
16. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
17. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE & Ousseynou SARR
18. PRIX	Baba NDIAYE
19. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW & Moussa THIAM

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers**

**ISSN 0850-1491**

## Introduction

Le contexte international est marqué, en 2008, par la crise économique et financière principalement due aux prêts immobiliers aux Etats Unis. Ce qui a entraîné une récession mondiale qui a conduit à un ralentissement du commerce international, ainsi qu'à des hausses des prix des produits de base et du chômage. En effet, avec la baisse des actions et des prix des maisons, de très grandes banques et compagnies d'assurance, aussi bien aux USA qu'en Europe, ont eu à faire face à d'énormes pertes.

Au Sénégal, le système bancaire est marqué, en 2008, par l'absorption de la Compagnie Bancaire Ouest Africaine (CBAO) par Attijariwafa Bank et par le retrait de l'agrément de Senegal Factoring (SENFAC), ramenant ainsi le nombre de banques et établissements financiers<sup>36</sup> à 19 au lieu de 21 en 2007. Néanmoins, le réseau utilisé par le secteur durant cette période passe de 214 à 239 agences à travers le territoire national.

Les Institutions de Microfinance ont été, pour leur part, caractérisées par une hausse de 5,9% de leur nombre par rapport à 2007. Quant aux compagnies d'assurance, l'année 2008 a été marquée par l'expansion de la part du marché de l'assurance vie dans le chiffre d'affaires global du secteur.

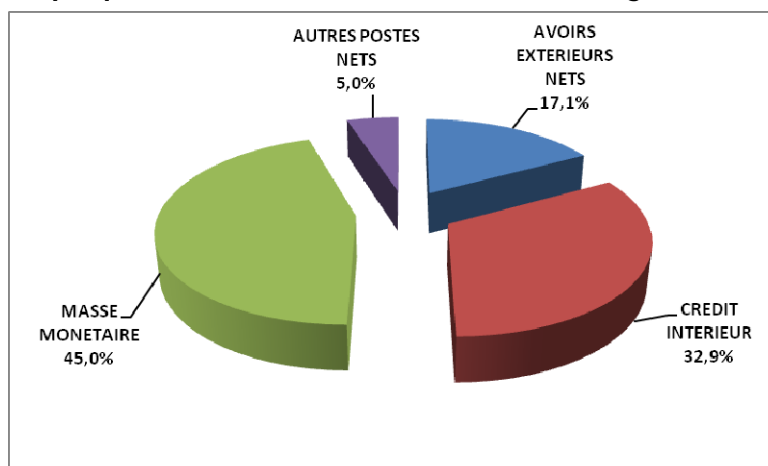
Dans ce chapitre, il est décrit le comportement du secteur des institutions financières à travers les évolutions des agrégats monétaires, des principaux indicateurs des banques et de la microfinance ainsi que du chiffre d'affaires des sociétés d'assurance.

<sup>36</sup> Source : Direction de la Monnaie et du Crédit (DMC/MEF)

## XV.1. EVOLUTION DES AGRÉGATS MONÉTAIRES

La situation monétaire a été marquée à fin 2008 par une diminution des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, ainsi qu'un accroissement du crédit intérieur et de la masse monétaire.

Graphique 15. 1 : Situation monétaire du Sénégal en 2008



### XV.1.1. LES AVOIRS EXTERIEURS NETS

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 761,9 milliards à fin 2008 contre 851,2 milliards à fin 2007, soit une baisse de 89,3 milliards ou 10,5%. Cette situation est imputable aux banques dont leur position extérieure nette a connu une diminution de 97,7 milliards ou 47,2% pour ressortir à 109,2 milliards de FCFA en 2008. Quant aux avoirs extérieurs nets de l'institut d'émission, ils se sont établis à 652,7 milliards, en hausse de 8,4 milliards ou 1,3%.

### XV.1.2. LE CREDIT INTERIEUR

L'encours du crédit intérieur est ressorti à 1467,3 milliards à fin décembre 2008 contre 1324,1 milliards un an auparavant, soit une croissance de 10,8%. Cette évolution résulte d'une hausse de 211,7 milliards des crédits à l'économie qui sont ressortis à 1439,6 milliards, malgré une amélioration de 68,4 milliards de la Position Nette du Gouvernement qui s'est établie à 27,8 milliards de FCFA à fin 2008.

### XV.1.3. LA MASSE MONÉTAIRE

En décembre 2008, la masse monétaire a connu une légère expansion de 1,7%, en s'établissant à 2006,6 milliards contre 1972,4 milliards en décembre 2007. Cette hausse est soutenue par les dépôts des banques, seule contrepartie de la masse monétaire ayant enregistré une croissance au cours de la période 2007-2008.

En effet, ils passent de 1465,1 milliards en 2007 à 1518,5 milliards, soit une augmentation de 3,6% en 2008. Quant à la circulation fiduciaire, elle a enregistré une baisse de 10,3 milliards ou 2,1% en ressortant à 474,3 milliards en décembre 2008. Les dépôts en CCP se sont établis à 13,9 milliards en 2008, soit une diminution de 38,9% par rapport à 2007.

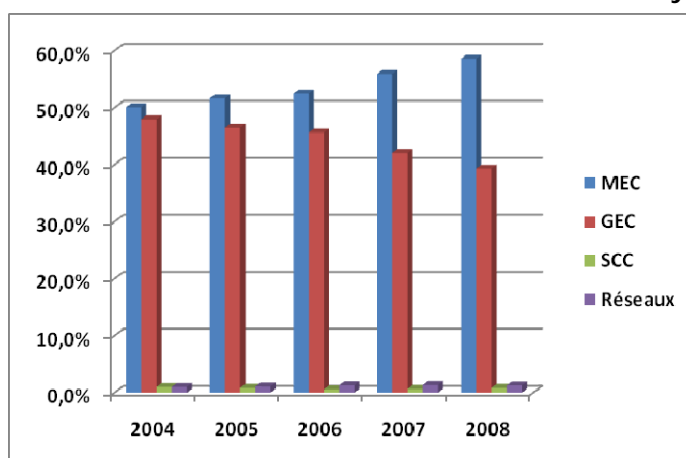
## XV.2. INSTITUTIONS DE MICROFINANCE (IMF) OU SYSTÈMES FINANCIERS DÉCENTRALISÉS (SFD)

L'activité principale des institutions de microfinance est la collecte de l'épargne et l'octroi de crédits où elles tirent leurs revenus en tant qu'intermédiaires financiers. Elles sont composées de réseaux, de mutuelles d'épargne et de crédits non affiliés (MEC), de groupements d'épargne et de crédit (GEC), ainsi que d'organisations sous conventions cadre (SCC).

### XV.2.1. LES PRINCIPALES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE<sup>37</sup>

Le nombre d'institutions de microfinance légalement agréées, reconnues ou signataires de convention cadre est de 949 en 2008 contre 896 en 2007, soit une progression de 53 unités. Cette situation est principalement imputable aux Mutuelles d'Épargne et de Crédits qui totalisent 556 unités en 2008, soit une hausse de 11,0% par rapport à 2007. La même tendance est observée au niveau des organisations sous convention cadre, dont le nombre passe de 6 à 8 entre 2007 et 2008. Le nombre de structures faitières est resté à 12 durant cette période. Quant aux Groupements d'Épargne et de Crédit, leur nombre est passé de 377 en 2007 à 373 en 2008 à la suite de la mutation de quatre (04) d'entre eux en MEC.

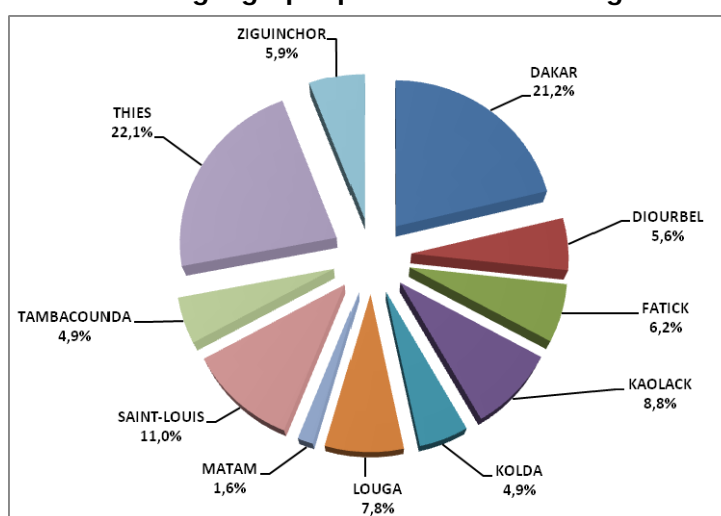
**Graphique 15. 2 : Evolution de la structure du nombre de SFD selon le type entre 2004 et 2008**



<sup>37</sup>Source : Rapport annuel d'activités 2008 de la Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés (DRS SFD/MEF)

En 2008, les IMF sont toujours marquées par une forte concentration dans les régions de Thiès et de Dakar où elles sont respectivement au nombre de 211 ou 22,2% et de 202 ou 21,3%. La région de Saint-Louis arrive en troisième position avec 11,1%. Les autres régions enregistrent chacune, des présences d'IMF inférieures à 10% du nombre total. Cette sous représentation constatée au niveau de certaines localités s'expliquerait notamment par l'absence d'intervention de partenaires au développement, l'éloignement et l'enclavement, la conciliation difficile entre les coûts administratifs d'une couverture géographique optimale et des difficultés de couverture des charges généralement élevées par les produits des IMF.

**Graphique 15. 3 : Couverture géographique des SFD au Sénégal au 31 décembre 2008**



## **XV.2.2. LES PRINCIPAUX INDICATEURS DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE**

Pour l'exercice 2008, les données du secteur concernant le sociétariat, l'épargne collectée et l'encours de crédit ne sont pas encore disponibles. Les SFD disposent légalement d'un délai de six (6) mois après la fin de l'exercice (31 décembre) pour déposer leurs états financiers. Par conséquent, le commentaire portera sur les données définitives<sup>38</sup> de 2007 comparées à celles de l'année 2006. Celles-ci couvrent plus de 80% du sociétariat et 90% de l'encours d'épargne.

Le nombre de sociétaires est passé de 799 525 à fin 2006 à 871 035 à fin 2007, soit une hausse de 8,9% attestant ainsi de la confiance des populations pour la microfinance.

L'épargne collectée par les IMF est ressortie à 98,0 milliards à fin décembre 2007, correspondant à une progression de 27,5% par rapport à l'année 2006.

<sup>38</sup> Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés (DRS SFD /MEF)

Les emprunts auprès des institutions financières ont connu une hausse de 4,5 milliards en ressortant à 28,9 milliards en 2007. Ce qui fait passer le total des actifs du secteur à 182,2 milliards en 2007, contre 158,7 milliards une année auparavant. Cette situation se traduit par une plus grande marge des SFD à exercer et développer leurs activités.

L'encours de crédit s'est établi à 119,8 milliards au cours de la même période contre 102,5 milliards de FCFA à fin 2006.

Le montant des crédits en souffrance a connu une baisse de 0,2 milliard pour s'établir à 3,6 milliard de FCFA en décembre 2007, entraînant une légère amélioration du portefeuille à risque à +30 jours évalué<sup>39</sup> à 3,0% en 2007 contre 3,7% en 2006.

### XV.2.3. COMPARAISON DE L'ACTIVITE FINANCIERE DES IMF ET DU SYSTEME BANCAIRE

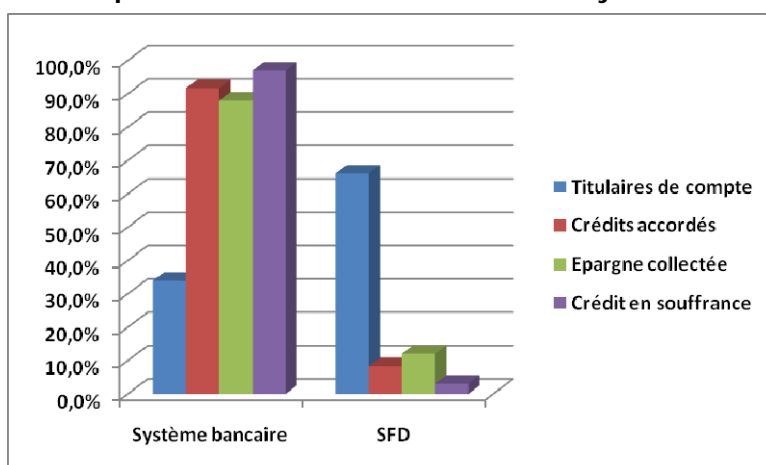
Les dépôts dans le système bancaire s'établissent à 714,4 milliards de FCFA en 2007, correspondant à 87,9% de l'épargne collectée par l'ensemble du système financier.

De même, les crédits proviennent essentiellement des banques qui accordent 1323,2 milliards de FCFA ou 91,7% contre 119,8 milliards 8,3% pour les SFD.

Quant aux crédits en souffrance, le système bancaire est touché à hauteur de 96,9% sur un montant de 116,9 milliards en 2008 contre 96,7% sur un montant de 115,9 milliards en 2007.

Cependant, le nombre de titulaires de comptes est plus important au niveau des SFD. Leur sociétariat représente, en 2007, 66,1% du nombre total en progression de 6,2% par rapport à 2006. Ce qui atteste d'un accès des populations aux services bancaires plus marqué au sein de la microfinance.

**Graphique 15. 4 : Comparaison de l'activité financière du système bancaire et des SFD**



<sup>39</sup> Le seuil admis du portefeuille à risque 30 jours dans la microfinance est de 5%.



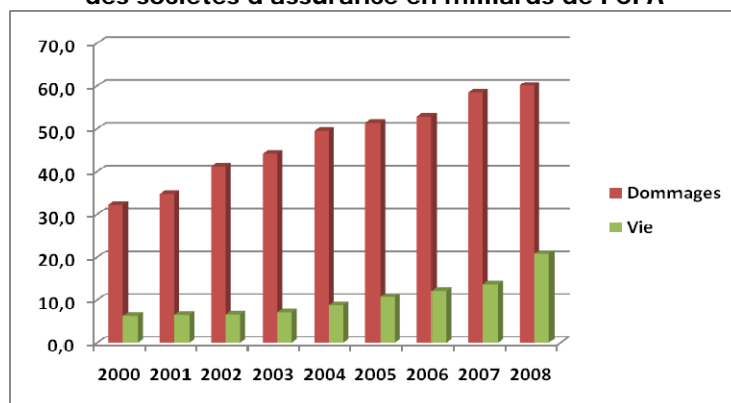
### XV.3. LES ASSURANCES

Le secteur des assurances s'est enrichi d'une nouvelle unité<sup>40</sup> en 2008 et totalise 21 sociétés, dont 15 en Assurance Dommages et 6 en Assurance Vie.

Leur chiffre d'affaires<sup>41</sup> provisoire s'est établi à 80,8 milliards en 2008, après un niveau de 72,1 milliards en 2007, soit une augmentation de 8,8 milliards contre 7,1 milliards un an auparavant.

La contribution de l'Assurance Vie est de 7,2 milliards de FCFA, correspondant à 81,5%. Celle de l'Assurance Dommage a connu une diminution de 60,1 points en ressortant à 1,6 milliard en 2008. En dépit de cette baisse de sa contribution à la croissance du chiffre d'affaires, l'Assurance Dommage continue de dominer le secteur de l'Assurance. En effet, sa part de marché représente 74,3 % du chiffre d'affaires global des sociétés d'assurance en 2008, 81,2% en 2007 et 81,3% en 2006.

Graphique 15. 5 : Evolution du chiffre d'affaires global des sociétés d'assurance en milliards de FCFA



#### XV.3.1. L'ASSURANCE DOMMAGE

Du point de vue de la structure des branches, à l'exception des « *Autres Risques* » et de la rubrique « *Autres* » de la branche « *Automobile* » qui ont respectivement régressé de 1,2% et de 0,2% par rapport à 2007, toutes les autres branches de l'Assurance Dommage ont enregistré des progressions de leur chiffre d'affaires.

La branche « *Risques Techniques* » a enregistré en 2008, un chiffre d'affaires de 3,3 milliards correspondant à une hausse de 5,5% par rapport à 2007.

Le chiffre d'affaires des « *Facultés Transportées*<sup>42</sup> » a progressé de 7,1% pour s'établir à 8,2 milliards en 2008. Les branches « *Aviation* » et « *Corps de Navire* » enregistrent en 2008 des chiffres d'affaires respectifs de 0,9 et 1,5 milliard soient des hausses de 6,9%

<sup>40</sup> ASKIA Assurances

<sup>41</sup> Source : Département Technique de la Fédération Sénégalaise des Sociétés d'Assurance (FSSA)

<sup>42</sup> Marchandises transportées par voie maritime



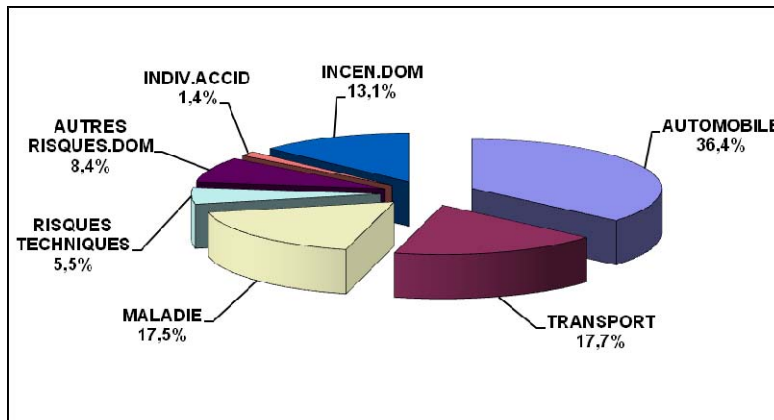
et 2,5% par rapport à 2007. Cette situation se traduit par une croissance de 6,4% du chiffre d'affaires global de la branche « Transport » qui s'établit à 10,63 milliards en 2008.

La branche « Automobile », à l'instar de sa contrepartie « Risques Corporels » avec une contribution de 12,7 milliards en 2008 contre 12,5 milliards en 2007, a enregistré une légère hausse de 1,1% de son chiffre d'affaires global en ressortant à 21,8 milliards à fin 2008.

Pour leur part, les chiffres d'affaires des branches « Maladies » et « Individuel Accident » se sont respectivement établis à 10,5 et 0,9 milliards en 2008, contre 10,0 et 0,8 milliards un an auparavant.

En termes de part de marché du chiffre d'affaires global de l'assurance Dommage, les branches « Automobile », « Transport » et « Maladie » ont enregistré en 2008, des poids respectifs de 36,4%, 17,7% et 17,5 % contre 37,2%, 17,3% et 17,2% en 2007. La branche « Incendie Dommage » a, contrairement en 2007, connu une légère hausse de 0,4% de sa part de marché qui s'établit à 13,1% à fin 2008. Quant aux autres branches, elles ont enregistré des contributions inférieures à 9% du chiffre d'affaires global de l'Assurance Dommage.

**Graphique 15. 6 : Part de marché des branches de l'assurance Dommage en 2008**



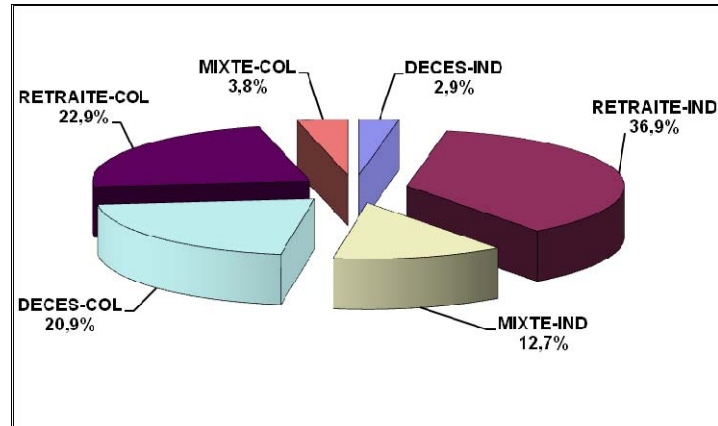
### **XV.3.2. L'ASSURANCE VIE**

Au cours de l'année 2008, le chiffre d'affaires provisoire de l'Assurance Vie est estimé à 20,7 milliards, soit une augmentation de 55,0% par rapport à celui de 2007. Cette situation est principalement imputable aux branches individuelles qui ont connu une forte croissance de 111,8%, en totalisant un chiffre d'affaires de 10,9 milliards, après le niveau de 5,1 milliards enregistré en 2007.

Les branches collectives ont, quant à elles, connu une amélioration de 19,6% de leur chiffre d'affaires qui est ressorti en 2008 à 9,8 milliards de FCFA.

S'agissant de la part de marché des branches de l'Assurance Vie, la structure a évolué, en 2008, au profit de la branche « *Individuelle* ». Elle participe à hauteur de 52,5% en 2008, soit une hausse de 14,1% au détriment de la branche « *Collective* ».

Graphique 15. 7 : Part de marché des branches de l'Assurance Vie



## Conclusion

Au total, malgré la crise financière, l'analyse des Institutions Financières laisse apparaître, au cours de l'année 2008, la persistance du dynamisme du secteur. Cette situation résulte, à l'exception des avoirs extérieurs nets, d'un accroissement de l'ensemble des agrégats monétaires, d'une bonne insertion des Institutions de Microfinance dans le cadre juridique et de leur élargissement à l'intérieur du pays. Quant à l'Assurance, une bonne conduite a été notée au niveau du secteur avec un développement remarquable de la branche « *Individuelle* » au sein de l'Assurance Vie.